

Questions orales

avoir pleine autonomie dans les domaines de sa compétence.» Cela signifie, dans les faits, qu'Ottawa doit mettre fin à son pouvoir de dépenser par lequel il s'ingère dans les champs relevant des compétences du Québec.

Le premier ministre peut-il nous indiquer si son gouvernement fait sienne cette position? Et dans l'affirmative, entend-il se retirer des domaines de compétence dans lesquels il s'ingère par son pouvoir de dépenser, notamment l'éducation, la culture, la santé et la formation de la main-d'oeuvre?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce document est un document de tous les membres de la coalition. Cela est clair et net. Seulement, les députés du Bloc québécois devraient commencer avant de nous attaquer sur ces choses-là parce que c'est un document écrit. C'est quand on voit le chef, le magicien-chef, se promener dans la province de Québec et dire à un moment donné: «Je suis pour la souveraineté pure et simple, on n'aura même pas besoin de citoyenneté canadienne ni de passeport canadien.»

Ensuite un peu plus tard dans l'après-midi: «Ah bien non, on négociera le partenariat», et puis c'est moins sûr, ce n'est plus sûr, on s'excuse après. C'est un peu comme cela que ça s'est passé au début de la semaine. Il était question d'être entre nous, français, de couleur, avec des femmes qui ont plus d'enfants et tout cela. Ensuite on recule encore. C'est cela la réalité.

Ils ne veulent pas dire la vérité aux gens. Nous c'est par écrit ce qu'on dit.

Je viens de dire au député de Roberval, il était en Chambre: «Voulez-vous demeurer canadien?» La députée, est-ce qu'elle veut demeurer canadienne ou si elle veut complètement abandonner le Canada? Qu'elle le dise et ses électeurs dans son comté vont savoir à quoi s'en tenir quand viendra le 30 octobre?

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre peut-il nous indiquer clairement si son gouvernement a l'intention de se retirer des secteurs de compétence du Québec comme l'éducation, la santé, la formation de la main-d'oeuvre et le développement régional en offrant une pleine compensation au Québec par des transferts sous forme de points d'impôt?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, l'éducation est complètement dirigée par le ministre de l'Éducation au Québec.

Je suis content qu'elle en parle, parce qu'il devrait faire un bon travail. C'est là où il y a le plus de décrocheurs au Canada; c'est au Québec. Cela n'a rien à voir avec la politique de transferts à la province. On applique exactement la même politique pour toutes les provinces, y inclus le Québec. Pourquoi est-ce là qu'il y a le plus de décrocheurs? Ils devraient commencer par régler ce problème-là.

Le domaine de l'hospitalisation est complètement contrôlé par les provinces. On n'a rien, sauf qu'on envoie de l'argent. S'ils veulent qu'on arrête de percevoir des impôts et qu'on arrête. ... Ah, non, ce n'est pas ce qu'ils veulent.

Ils ne veulent pas avoir l'odieux de percevoir les impôts. Ils veulent que nous percevions les impôts et qu'on leur envoie un chèque en blanc.

• (1145)

Mais on a des obligations nationales. C'est parce que le gouvernement fédéral est là qu'on a un système national de santé qui garantit l'accès de tous les citoyens du Canada à un régime égal et non pas ce que certaines provinces voudraient en ce moment, un régime pour les riches et un régime pour les pauvres. C'est parce que le gouvernement canadien est là qu'on a au Canada un régime national de santé qui garantit à tous les Québécois comme à tous les autres Canadiens qu'ils seront égaux en matière de santé. Ce système permet d'obtenir une place à l'hôpital non pas parce qu'on a de l'argent, mais seulement parce qu'on est canadien et qu'on est malade. C'est aussi simple que cela.

* * *

[Traduction]

LA PORNOGRAPHIE

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.): Monsieur le Président, le film «Léolo», financé par l'Office national du film, comporte une scène où un enfant participe à un acte de bestialité. Ce geste, suffisamment répréhensible en soi, est encore plus déplorable si l'on songe que les contribuables canadiens ont financé la création de ce film et que celui-ci a été diffusé par la télévision publique du pays, la SRC.

Le ministre du Patrimoine canadien pourrait-il expliquer pourquoi il croit que cela reflète la culture et les valeurs canadiennes et pourquoi les contribuables canadiens doivent payer pour cette saloperie?

Mme Albina Guarnieri (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de sa question et de son avis.

La question du financement gouvernemental d'organismes artistiques indépendants est très épineuse car ce qui semble valable pour certains est nettement choquant pour d'autres. Le film en question, qui a été diffusé à Radio-Canada à 23 h 30, a été produit à l'époque du gouvernement précédent. Je crois comprendre qu'il renferme certaines images qui portent à controverse.

Toutefois, je crois que même le député pourra comprendre que la SRC laisse le public juger du mérite des émissions présentées, que ce soit les films de l'ONF ou ceux de Téléfilm Canada.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.): Monsieur le Président, je ne suis pas surpris de voir que le gouvernement essaie de justifier cette production. Je savais qu'il tenterait de cacher le tout sous le couvert de l'art. Toutefois, il n'en demeure pas moins que la grande majorité des Canadiens n'admettraient jamais, pour aucune considération, que de telles ordures soient présentées dans leur salon et que la diffusion a été permise par la SRC.